



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen le 04/04/2021

Pour ce week-end de Pâques, le préfet rappelle les consignes de bons comportement et de civisme pour lutter contre la propagation du virus.

En cette période de haut niveau de propagation de la pandémie dans notre département, Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, souhaite rappeler les bons comportement qui permettront, si chacun fait preuve de civisme et de responsabilité, d'éviter une aggravation de la situation et de soulager nos professionnels de santé.

Ce week-end de trois jours, traditionnellement propice aux regroupements, doit être un moment de vigilance particulière dans notre lutte contre le virus. Si le Gouvernement a souhaité assouplir un peu les règles de restriction des déplacements entre régions jusqu'à lundi inclus (article 55-1 du décret du 29 octobre 2020, modifié hier par le décret du 3 avril 2021), il est nécessaire que chacun fasse preuve de responsabilité, par le port du masque, le respect des mesures barrière (lavage des mains, distanciation sociale, limitation du nombre de personnes en intérieur...) dans la sphère privée, et respecte strictement les consignes dans l'espace public.

A cet égard, il est rappelé que le couvre-feu reste de pleine application (19h à 6h) et que les rassemblements de plus de 6 personnes sont interdits sur l'espace public (y compris les plages et parcs), que la consommation d'alcool y est proscrite, tout comme la diffusion de musique amplifiée. Tous ces comportements étant de nature à ne pas permettre l'application des mesures barrière, ils seront verbalisés, et les forces de l'ordre ont reçu des consignes en ce sens. Il en est de même du non port du masque, qui est verbalisable.

Enfin, une vigilance particulière sera portée par les forces de l'ordre sur la lutte contre les fêtes clandestines. Ces comportements irresponsables qui rassemblent un grand nombre de participants et mettent en danger la vie des autres sont inadmissibles en cette période de lutte contre la pandémie. Le préfet remercie chacune et chacun pour leur vigilance et leur civisme. Les efforts accomplis aujourd'hui sauveront des vies et nous permettrons de retrouver ensuite une vie normale.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex